

PUBLICATION LE 19 octobre 2021

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

Marchés Online

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**COMMUNE DU CROISIC**

Mme Michèle QUELLARD - Maire

5 rue Jules Ferry

44490 LE CROISIC

Tél : 02 28 56 78 50

**W Correspondre avec l'Acheteur**

L'avis implique un marché public.

<b>Objet</b>	<b>Mission de Maîtrise d'oeuvre pour la construction de bâtiments au stade Constant Germon</b>
<b>Référence</b>	PI 21-02
<b>Type de marché</b>	Services
<b>Mode</b>	Procédure adaptée
<b>Code NUTS</b>	FRG01
<b>Durée</b>	24 mois
<b>DESCRIPTION</b>	Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges.
<b>Code CPV principal</b>	<b>71210000 - Services de conseil en architecture</b>
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non
<b>Forme</b>	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont refusées

Conditions relatives au contrat

<b>Autres conditions</b>	Conditions particulières d'exécution : L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service. La durée du marché est une durée prévisionnelle. Le contrat prévoit le versement d'une avance, sans obligation de constituer une garantie financière pour en bénéficier. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Les prix sont révisibles. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.
--------------------------	--

Conditions de participation

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

Marché réservé : Non

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

<b>Critères d'attribution</b>	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
<b>Renseignements</b>	<b><u>Correspondre avec l'Acheteur</u></b>
<b>Documents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Règlement de consultation</u></b></li> <li>• <b><u>Dossier de Consultation des Entreprises</u></b></li> </ul> <p>Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 10/11/21 à 12h00 Documents payants : Non</p>
<b>Offres</b>	Remise des offres le <b>10/11/21 à 12h00</b> au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : <b>4 mois</b> , à compter de la date limite de réception des offres.
<b>Dépôt</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Déposer un Pli dématérialisé</u></b></li> </ul>

#### Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier.

La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée.

Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire.

Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur.

La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation.

L'acheteur préconise l'utilisation d'une signature électronique au format PAdES.

Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation.

Marché périodique : Non

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

**Recours** Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal administratif de Nantes  
6, allée de l'Île-Gloriette  
BP 24111 44041 Nantes Cedex  
Tél : 02 40 99 46 00 - Fax : 02 40 99 46 58  
**greffe.ta-nantes@juradm.fr**

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus  
concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Nantes

6, allée de l'Ile-Gloriette

BP 24111 44041 Nantes Cedex

Tél : 02 40 99 46 00 - Fax : 02 40 99 46 58

**greffe.ta-nantes@juradm.fr**

Envoi le 19/10/21 à la publication